

La prise d'Uvira par les rebelles Banyamulenges, à la mi-octobre, avait conduit à un arrêt des affrontements entre l'armée burundaise (composée presque exclusivement de tutsis) et les forces rebelles hutues du CNDD de Léonce Nyangoma. Elle était aussi suivie d'un retour de quelque 30 000 réfugiés burundais dont certains ont été tués, sans raison, par les forces pro-gouvernementales

Avec l'extension des combats au Zaïre et la chute de Bukavu, les forces armées burundaises ont tenté de reprendre l'initiative et d'écraser les rebelles du CNDD. Ces attaques ont mené à une reprise de la guerre civile. Depuis lors, le régime Buyoya a procédé à diverses mesures visant à renforcer les effectifs militaires et les ressources disponibles pour la lutte actuelle contre les rebelles du CNDD, du FROLINA et du PALIPEHUTU. Il est à craindre que les combats entre les rebelles et l'armée vont se poursuivre jusqu'à ce que s'engagent de véritables négociations pour une solution à long-terme du conflit.

De part et d'autre, la guerre civile sert aisément de prétexte aux abus flagrants contre les droits de la personne. Depuis le coup d'État de juillet et surtout la crise du Zaïre oriental, peu de rapports indépendants nous sont parvenus analysant l'évolution probablement fort négative de la situation. L'ONU a une petite opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Burundi, mais sa liberté d'action est gravement limitée par la guerre civile qui a cours.

Un cessez-le-feu accompagné d'une reprise du processus et des négociations politiques d'Arusha, sous la médiation du président Nyerere, constituent une condition sine qua non pour un début d'amélioration de la situation des droits de la personne au Burundi. De plus, ceci pourrait amener le régime Buyoya à participer pleinement à la recherche d'une solution pacifique au conflit. Toutefois, selon certains, les initiatives régionales instaurées par le processus d'Arusha, dont les sanctions économiques contre le Burundi, pourraient aussi conduire à la chute de Buyoya si les extrémistes tutsis burundais sentent que la communauté internationale n'appuie pas les leaders de la région et leurs initiatives.

POSITION DU CANADA

Dans le climat actuel, il devient difficile de faire respecter les droits de la personne. Le Canada soutient la prise de position ferme et courageuse des pays de la région, y compris l'imposition des sanctions économiques, visant à un retour à l'ordre constitutionnel et au rétablissement de l'État de droit. A cet effet, le Canada maintient son appui à la médiation de Julius Nyerere. Les "tables de concertation" entre divers groupes de Burundais, proposées par le Canada et soutenues par la France et la Francophonie, constituent toujours des projets valables qui ne sauront être repris que lorsque la situation locale le permettra.

Une solution militaire ne peut régler une crise politique: il faut éviter à tout prix une militarisation du conflit. L'approche diplomatique, y compris les sanctions économiques, est la seule solution qui pourrait conduire à une amélioration de la grave situation qui prévaut au Burundi.

Canada a co-parrainé une résolution consensuelle sur le Burundi à la 52e séance de la Commission des droits de la personne, mais aurait préféré un texte plus fort.